

n°29

Date de publication
19 septembre 2018

Date d'observation
18 septembre 2018



Crédit photo : Réseau des Chambres d'Agriculture



Grandes cultures



À retenir cette semaine

• Colza

- **Bilan de campagne AURA 2017-2018**
- Les conditions restent globalement difficiles pour les parcelles de colza. Quelques pluies survenues localement la semaine dernière, notamment sur l'Allier sont toutefois à signaler, et peuvent améliorer un peu la situation des colzas.
- Les petites altises sont toujours présentes mais les dégâts signalés restent contenus.
- Maintenir la vigilance face au risque de tenthrède.
- Surveiller l'arrivée éventuelle de pucerons verts.

• Betterave sucrière

RHIZOPUS : Présence significative en parcelles séchantes

• Blé

- **Bilan de campagne territoire auvergnat 2017-2018**

Réseau 2018-2019

11 parcelles ont fait l'objet d'un suivi cette semaine parmi les 13 inscrites dans le réseau.

Stade des colzas

Parmi les 11 parcelles observées, on compte :

- 2 parcelles semées non levées.
- 2 parcelles en cours de levée.
- 1 parcelle au stade cotylédon (stade A ou BBCH 10) ;
- 1 parcelle à 2 feuilles vraies (stade B2 ou BBCH 12) ;
- 1 parcelle à 3 feuilles vraies (stade B3 ou BBCH 13) ;
- 3 parcelles à quatre feuilles vraies (stade B4 ou BBCH 14).
- 1 parcelle à 6 feuilles vraies (stade B6 ou BBCH 16).

Les parcelles levées présentent de manière globale des hétérogénéités de stade et de levée très importantes. Le manque d'eau pénalise également des plantes déjà levées.

Ravageurs

- **Altises des crucifères ou petites altises**

Reconnaissance : Il s'agit d'un petit coléoptère noir ou bicolore (noir, avec 1 ou 2 bandes longitudinales jaunes sur chaque élytre). Il mesure 2 à 2,5 mm.



*Petites altises noires du colza (gauche) et bicolore (droite).
Morsures circulaires visibles (L. Jung, Terres Inovia)*

Période de risque : depuis la levée jusqu'au stade 3 feuilles

Seuil indicatif de risque : 8 pieds sur 10 portants des morsures et ¼ de surface foliaire détruite.

Piégeage : 2 parcelles parmi les 5 où les pièges ont été relevés cette semaine signalent la présence de petites altises. Les captures sont significatives, comprises entre 5 et 20 individus.

Observation de dégâts sur plantes : 4 parcelles sur 7 indiquent des morsures, sur en moyenne 34 % des plantes par parcelle (de 8 % à 100 %). La surface foliaire détruite représente quant à elle moins de 5 % sur ces 3 parcelles.

Analyse du risque : L'ensemble des parcelles levées restent sensibles aux attaques, car même sur les parcelles avec un stade majoritaire à plus de 3 feuilles, de nombreuses plantes restent concernées du fait des fortes hétérogénéités de développement. De plus les conditions très sèches sont défavorables à la croissance et au développement des plantes. La pression reste quant à elle comparable à celle de la semaine dernière. Le risque reste donc à un niveau modéré, localement plus important, devant inciter à la surveillance des parcelles.

Levier agronomique : Dans les zones où des repousses de colza sont présentes, la destruction de celles-ci entraîne un déplacement de population. Il est donc recommandé de maintenir les repousses sur les parcelles à proximité des champs de colza.

- **Tenthrede de la rave**

Reconnaissance : La tenthrede est un hyménoptère qui à l'état adulte mesure 7 à 8 mm, présente un corps jaune orangé, à tête noire et aux ailes membraneuses. La larve mesure 20 à 50 mm. Elle est translucide, grisâtre voire verdâtre. Elle prend un aspect noirâtre en fin de développement et devient nuisible pour la culture en dévorant les feuilles.



Tenthrede à l'état adulte (gauche) et larvaire (droite) (crédit : Terres Inovia)

Période de risque : de la levée jusqu'à 6 feuilles.

Seuil indicatif de risque : ¼ de la surface foliaire détruite.

Observations : Parmi 3 parcelles suivies, toutes signalent des captures d'adultes de tenthredes. 2 parcelles signalent la présence de larves sur les plantes. 1 parcelle signale des morsures avec moins de 5% de surface foliaire détruite.

Analyse de risque : La pression est plutôt faible au regard des observations réalisées. Néanmoins les captures réalisées indiquent que l'adulte est présent sur les parcelles, et l'apparition de larves n'est pas à exclure. Là où les larves sont déjà présentes, la surveillance doit être quotidienne.

- **Puceron vert du pêcher**

Reconnaissance : Les aptères ont un corps de forme ovoïde et nu, de couleur variable, souvent verdâtre. Les ailés sont quant à eux plus élancés, avec un abdomen vert à jaunâtre. La tête et les pattes sont noires.



Colonie de pucerons verts (crédit : Terres Inovia)

Période de risque : de la levée jusqu'à 6 feuilles.

Seuil indicatif de risque : 20% de plantes porteuses de pucerons.

Observations : 7 parcelles ont été observées. 1 parcelle sur le secteur de Lurcy-Levis (03) signale la présence de pucerons verts du pécher sur 16 % des plantes.

Analyse de risque : A ce jour une seule parcelle signale la présence de pucerons. Néanmoins, les conditions sont favorables aux pullulations et les plantes sont au stade le plus sensible vis-à-vis des risques de transmission de virose. Il est donc conseillé de surveiller les plantes avec minutie, en particulier sur les faces inférieures.

- **Autres ravageurs**

Traces d'attaque de limace sur une parcelle, sans conséquence.

Quelques individus de grosses altises adultes sont signalés de façon encore non significative.

ANNEXE : Mise en place des pièges

Pièges à limace :

La pose des pièges doit être réalisée avant la levée de la culture. L'observation des limaces grises et noires se fait à l'aide de 4 pièges de 25x25 cm préalablement humidifiés par trempage, éloignés d'au moins 5 m les uns des autres. Pour fixer les limaces et faciliter le comptage, il est possible d'ajouter quelques granulés anti-limaces sous le piège.

Attention, il est vivement déconseillé d'arroser le sol lors de la pose du piège, afin de bien voir la situation du risque telle qu'elle est.



*Piège à limace.
(crédit D. Simmoneau)*

Cette observation nécessite une attention particulière. En effet, le relevé des pièges doit s'effectuer en début de matinée en conditions fraîches et humides et en «grattant» la terre sous les pièges car les limaces sont généralement abritées entre les mottes dans les premiers cm du sol.

Cuvette jaune :

La plupart des insectes ravageurs du colza sont attirés par la couleur jaune. La cuvette jaune doit donc être posée juste au-dessus de la végétation.

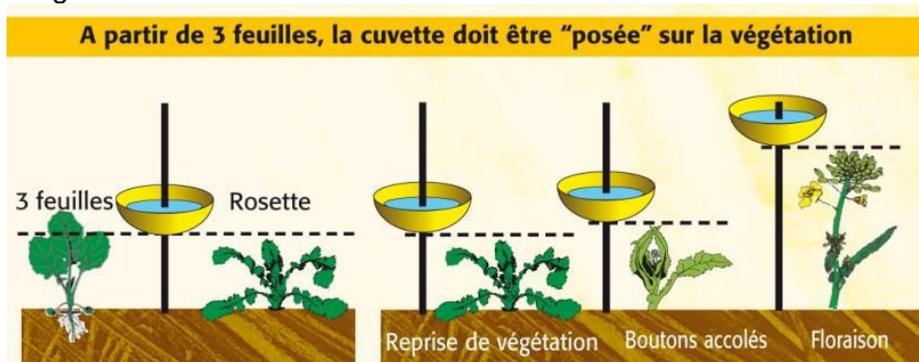


Schéma de la disposition de la cuvette jaune végétation

L'altise d'hiver fait exception à cette règle. En effet, il s'agit d'un insecte qui se déplace par des sauts. L'objectif est donc de capturer l'insecte lorsqu'il se déplace en enterrant la cuvette dans le sol. Seule 1-2 cm de rebord doivent dépasser du sol.

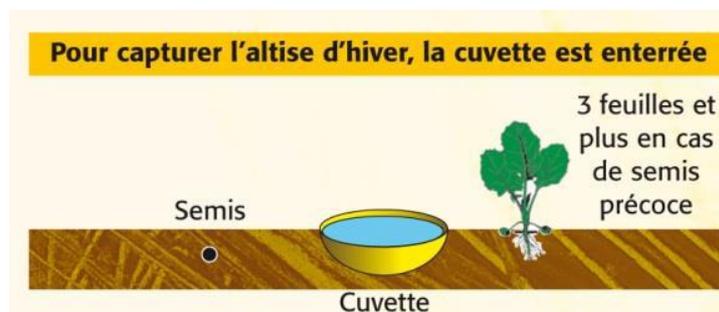


Schéma de la disposition de la cuvette jaune pour capturer l'altise d'hiver.

🌀 Betterave sucrière

Données du réseau

Cette semaine, 8 parcelles ont été observées.

Stades et état des cultures

Le stress hydrique et la cercosporiose contribuent à la destruction du bouquet foliaire.

Ravageurs et maladies

- Charançon LIXUS JUNCI

Cette semaine, peu d'adultes sont observés dans le réseau sur les 8 parcelles concernées.

Analyse de risque : Les jeunes adultes s'alimentent des feuilles de betterave jusqu'à la récolte mais ne s'accouplent pas, le cycle de reproduction se faisant l'an prochain après la sortie de diapause hivernale.



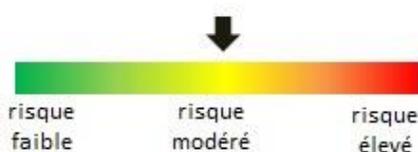
- Teigne

Observations : la teigne est observée sur 3 parcelles du réseau à Clerlande, Varennes et Escurolles.

	Clerlande	Varennes	Escurolles
fréquence (%)	5	12,5	100
% avec chenilles	0	1	2

Seuil de nuisibilité : au-delà de 10 % de plantes avec présence de larves

Niveau de risque : les parcelles en culture sèche sont les plus exposées et doivent faire l'objet d'observations fréquentes ; les conditions pluvieuses ainsi que l'irrigation perturbent le développement des chenilles.



- **Rhizopus**

Observations : On note une présence significative de rhizopus sur 3 parcelles du réseau à Clerlande 5 %, Varennes 12,5 % et Escurrolles 30 %.

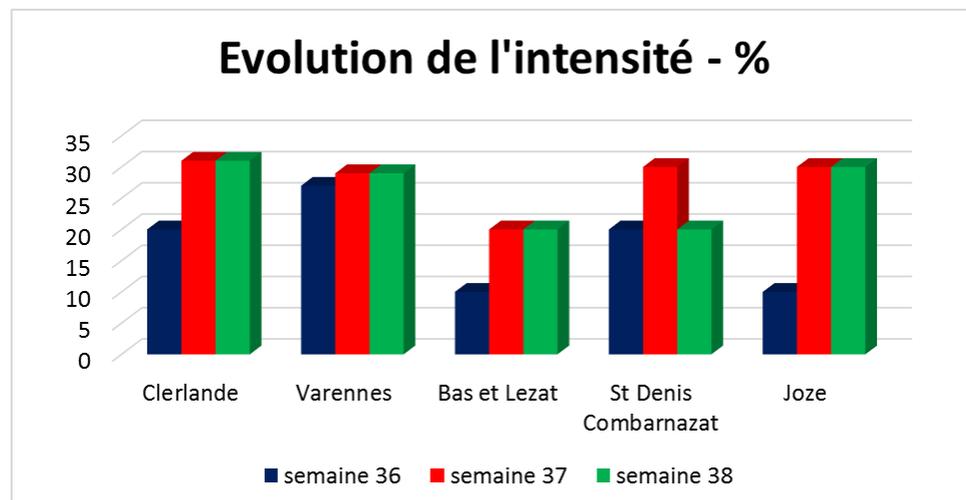
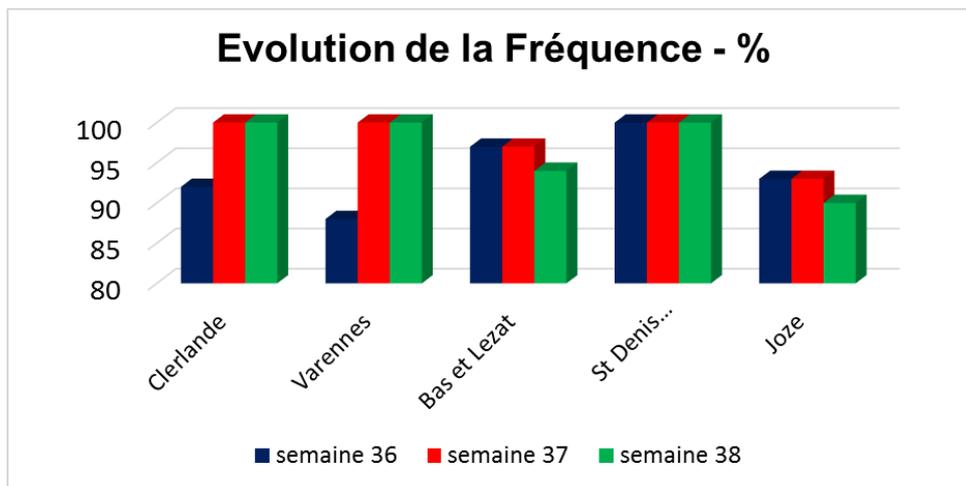
Le rhizopus est essentiellement localisé sur des parcelles non irriguées et en bordure de parcelle.

Risques : les plantes atteintes, non marchandes, sont sources de mauvaises conservations en silo ainsi que de perturbation au niveau de l'outil industriel.



- **Cercosporiose**

Observations : Le stress hydrique accroît fortement la sensibilité des betteraves à la cercosporiose. Les foyers s'étendent au sein des parcelles et **détruisent le feuillage**. Les parcelles fortement touchées sont en cours de repousse.



Risques : Les brumes matinales actuelles ainsi que les températures élevées en journée sont toujours propice au développement de la cercosporiose.

Nuisibilité : Le développement précoce de la cercosporiose provoque une destruction rapide du feuillage induisant la repousse permanente du bouquet foliaire. La tolérance variétale ne permet pas, à elle seule, de contenir la maladie pendant la phase estivale ; cependant elle permet d'assurer un état sanitaire convenable pour la croissance de fin de cycle.

- **Rouille**

La rouille est signalée dans 1 parcelle du réseau à Chidrac 1 %.

Nuisibilité : La nuisibilité de la rouille est généralement faible. La multiplication des pustules peut, parfois, couvrir complètement le feuillage et entraîner le dessèchement des feuilles.



Pour en savoir plus, EcophytoPIC, le portail de la protection intégrée :
<http://grandes-cultures.ecophytopic.fr/grandes-cultures>

Publication hebdomadaire. Toute reproduction même partielle est soumise à autorisation

Directeur de publication : Gilbert GUIGNAND, Président de la Chambre Régionale d'Agriculture Auvergne-Rhône-Alpes

Coordonnées du référent : François Roudillon (CA03) froudillon@allier.chambagri.fr, 04 70 48 42 42

À partir d'observations réalisées par : des coopératives et négoce agricoles, des instituts techniques, des Chambres d'Agriculture de la région Auvergne-Rhône-Alpes, des lycées agricoles et avec la participation des agriculteurs.

Ce BSV est produit à partir d'observations ponctuelles. Il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transmise telle quelle à la parcelle. La Chambre régionale dégage toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs concernant la protection de leurs cultures.

Action pilotée par les ministères chargés de l'agriculture et de l'environnement, avec l'appui financier de l'Agence Française pour la Biodiversité, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto.

**AGENCE FRANÇAISE
POUR LA BIODIVERSITÉ**
ÉTABLISSEMENT PUBLIC DE L'ÉTAT

